

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2023**

Date de convocation : Le 17 mai 2023

Date d'affichage : **31 MAI 2023**

N° de délibération	Sujet	Résumé	Résultat du vote
2023/46	Compte de Gestion – année 2022 – Approbation	Le Conseil Municipal déclare le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, sans observation, ni réserve et l'approuve.	Adoptée à l'unanimité
2023/47	Compte Administratif – année 2022 – Approbation	Approbation du Compte Administratif 2022 tel qu'il a été présenté.	Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)
2023/48	Compte Administratif – année 2022 – Décision d'affectation des résultats	Le Conseil Municipal se positionne sur l'affectation des résultats du Compte Administratif en matière de : <ul style="list-style-type: none"> • Financement des investissements réalisés en 2022 et des reports de crédits d'investissement vers 2023 actant de leur « auto-financement » • Financement des investissements prévus pour 2023 pour leur part autofinancée 	Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)
2023/49	Exercice 2023 – Budgets supplémentaires	Approbation des Budgets Supplémentaires qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux consultables à la Direction des Moyens Généraux, service Finances, de la Mairie de Saumur, aux jours et heures d'ouvertures de l'Hôtel de Ville.	Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)
2023/50	Admissions en non-valeur de créances éteintes	Admission en non-valeur des créances éteintes par les effacements de dettes prononcés par le Tribunal de Commerce d'Angers pour un montant total de 2 439,91 € sur le Budget Principal.	Adoptée à l'unanimité

2023/51	Quartier Saint Jean – Requalification première phase – Demandes de subventions	<p>Approbation du programme de travaux et du plan de financement prévisionnel, pour un montant total de 863 000 € HT.</p> <p>Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter auprès du Département de Maine-et-Loire, les aides relatives au soutien des investissements des communes et à signer les documents afférents à ces aides,</p> <p>Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette opération, sachant que dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/52	Stade des rives du Thouet – Terrain synthétique – demandes de subventions	<p>Approbation du programme de travaux et du plan de financement prévisionnel, pour un montant total de 517 281 € HT.</p> <p>Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter auprès du Département de Maine-et-Loire, les aides relatives au soutien des investissements des communes et à signer les documents afférents à ces aides,</p> <p>Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette opération, sachant que dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/53	Emprunts garantis à Saumur Habitat – Renégociation – Maintien de la garantie de la Ville	<p>La Ville de Saumur a garanti des emprunts de Saumur Habitat souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.</p> <p>Ce sont quatorze lignes de prêts, indexées sur l'inflation qui ont été renégociées par Saumur Habitat – Emprunteur - afin de diminuer leur charge financière.</p> <p>La Ville de Saumur – Garant – maintient sa garantie.</p>	Adoptée à l'unanimité (2 abstentions techniques : <i>Les élus administrateurs concernés n'ont pas pris part au vote.</i>)

2023/54	Site du BREIL – Lieu-dit « Prairie des Godets » à Saint-Hilaire-Saint-Florent – Avenant N°3 au bail emphytéotique entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération en date du 3 avril 2014 pour permettre l'implantation d'un parc Photovoltaïque	<p>Le Conseil Municipal :</p> <p>Approuve l'avenant n°3 au bail emphytéotique du 3 avril 2014 prolongeant jusqu'au 30 juin 2069 ledit bail et autorisant la Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire à sous-louer la parcelle donnée à bail par la Ville de Saumur et cadastrée section 287 CZ n°332 située au lieu-dit « Prairie des Godets » à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour y permettre l'édification d'un parc photovoltaïque par ombrières, tout en y maintenant sa vocation de zone de stationnement.</p> <p>Précise que cette prolongation ne modifiera pas le loyer annuel dudit bail fixé entre les parties à 1 € symbolique, étant précisé que le loyer initial fixé à 5 500 € HT/an, par avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat du 26 mars 2018, réévalué le 26 janvier 2023 à la valeur capitalisée de 163 000 € HT sur la durée du bail restant à courir jusqu'au 30 juin 2069, avait été ramené, le 1er juillet 2015, par protocole d'accord signé entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération, à la somme de 1 euro symbolique, sans indexation.</p> <p>Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à signer l'avenant n°3 au bail emphytéotique du 3 avril 2014 conformément aux conditions susvisées, ainsi que tous les documents y afférents.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/55	Signature de la Convention Tripartite relative à la vérification des conditions de regroupement familial	<p>Le Conseil Municipal retient le niveau II de la convention qui prévoit la délégation à l'OFII des enquêtes logement et ressources.</p> <p>Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec Monsieur le Préfet et l'OFII, la convention tripartite.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/56	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire – Rapport d'activité 2022	Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2022 de la Communauté d'Agglomération « Saumur Val de Loire ».	Prise d'acte

2023/57	Château-Musée – Restauration des collections – Programme 2023 – Demande de subvention	<p>Le Conseil Municipal approuve le programme 2023 de restauration des œuvres appartenant au château-Musée ;</p> <p>Il sollicite de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région au titre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration, l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible.</p> <p>Le coût global de l'opération est de 4968 € HT et de 5961,60 € TTC.</p> <p>Les subventions attendues sont de l'ordre 50 % du montant total HT des travaux, à savoir 2 484,00 €.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/58	Demande de subvention auprès du département pour l'exposition « Tolkien le pouvoir de l'imaginaire d'Aubusson à Saumur, voyage en Terre du Milieu » au Château-Musée municipal	<p>Le Conseil Municipal approuve le programme de l'exposition Tolkien et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du département, l'attribution d'une subvention à hauteur de 4 000 €.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/59	Règlement intérieur du Budget Participatif – Approbation	<p>Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du budget participatif en le modifiant en partie dans un soucis d'unité Républicaine.</p>	Adoptée à la majorité absolue (1 vote contre)
2023/60	Rue du Docteur Schweitzer à Saumur – Lot n°4 de la copropriété « Centre commercial du chemin vert » - Acquisition d'un local appartenant à Saumur Habitat	<p>Acquisition par la Ville de Saumur d'un local appartenant à Saumur Habitat, pour y étendre la maison pluridisciplinaire de santé attenante. Cette acquisition se fait au prix net et forfaitaire de 100 000 €.</p>	Adoptée à l'unanimité (2 abstentions techniques : <i>Les élus administrateurs concernés n'ont pas pris part au vote.</i>)
2023/61	Aide à l'installation de médecins généralistes, spécialistes ou chirurgiens-dentistes – Modification de la Convention	<p>Le Conseil Municipal modifie les termes du dispositif d'aide mis en place par la délibération n°2018/65 du 25 mai 2018 en excluant du champ d'application de ce dernier les praticiens qui auraient pour projet soit de s'installer dans des locaux mis à disposition par la Ville ou ceux qui opéreraient un transfert de cabinet sur la Ville ;</p> <p>Il autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats d'aide à intervenir.</p>	Adoptée à l'unanimité

2023/62	Mise à disposition de personnel communal auprès du Centre communal d'action sociale	<p>Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de l'agent au profit du Centre Communal d'Action Sociale pour exercer des fonctions d'accueil physique et téléphonique, à raison de 25 % de son temps de travail hebdomadaire,</p> <p>Il autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Communal d'Action Sociale, pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que tout avenant ou toute pièce se rapportant à cette affaire.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/63	Motion de soutien à la création de réacteurs EPR sur la commune d'Avoine	<p>Les élus du Conseil Municipal apportent leur soutien à la Communauté de Communes « Chinon Vienne et Loire » dans cette volonté d'engager son territoire dans la construction de nouveaux réacteurs EPR tout en réaffirmant leur volonté farouche de développer activement et concrètement les solutions d'énergies renouvelables.</p>	<p>Adoptée à la majorité absolue (1 vote contre et 6 abstentions dont 2 abstentions techniques)</p>



 Le Maire de la Ville de Saumur



 Jackie GOULET CLAISSE